

## Les hommes de poussière

Alain Brossat

Nul doute que la rencontre avec Pierre Rivière, plus précisément avec le « dossier » Rivière conservé aux Archives départementale du Calvados, et plus précisément encore avec le *mémoire* rédigé par Rivière en prison (et qui en constitue le morceau de choix) a été pour Foucault un puissant déclencheur, une vive incitation à problématiser la question de la plèbe. Et pourtant, rappelle-t-il dans son introduction au volume collectif issu du séminaire consacré à Rivière en 1972-73 au Collège de France, cette rencontre résulte d'un hasard : « Nous voulions étudier l'histoire du rapport entre psychiatrie et justice pénale. Chemin faisant, nous avons rencontré l'affaire Rivière (...) Je croyais tomber sur quelques dizaines de documents, je suis tombé sur des centaines (...) Accablé devant cette pile de documents, j'ai simplement pris le plus gros. Et puis... je ne suis pas tombé sur un certificat médical, je suis tombé sur ce *langage extraordinaire* [ je souligne, A. B.] qui n'était pas celui d'un médecin » - le mémoire de Rivière, donc.

Il est intéressant que, pour Foucault, cette rencontre avec celui qui, pour lui, va devenir une personnification de cette « poussière d'humanité » pour laquelle il déclare un si vif intérêt se produise sur un mode inopiné, associée à un véritable saisissement, un enthousiasme insolite ; il est intrigant que cette rencontre prenne la forme d'un *détournement* : il y avait là un austère programme d'étude et de recherche, et voici que fait irruption le « parricide aux yeux roux » et tout s'en trouve bousculé...

Dans cette première approche, la figure plébéienne va donc être appréhendée sur ce mode paradoxal : elle est ce grain infime d'humanité, rejetée dans les profondeurs obscures de l'Histoire, de la vie sociale qui, du fait même de cette obscurité et de

cette insignifiance, n'a pas accès au langage commun, à la parole publique - portion insécable du troupeau muet qu'elle est. De ces figures de l'ombre, existences infinitésimales condamnées à disparaître sans traces, Foucault dit dans *La vie des hommes infâmes* qu'elles n'accèdent à la lumière que rarement et de la manière la plus aléatoire qui soit – lorsque la main de la police ou celle de la justice s'abat sur l'un d'eux/d'elles, coupable de quelque infraction ou trouble à l'ordre public ou familial.

Il s'agit bien de cela avec Pierre Rivière – autour de son crime atroce, maximal, se produit toute cette inflation d'écritures judiciaires, médicales, journalistiques qui vont nourrir l'épais dossier évoqué par Foucault. Mais l'essentiel n'est pas là : il y a, contre toute attente et à l'encontre de tout ce dispositif d'astreinte de l'élément plébéien à la condition de muet de l'Histoire, le mémoire de Pierre, cette *prise d'écriture* foudroyante, ce « langage extraordinaire » qui bouscule tout, qui change tout tant il fait irruption à l'encontre de toutes les régularités, les prévisibilités sociales et culturelles – Pierre n'est-il pas décrit par les juges et les experts comme quasiment « illétré » ?

C'est bien sous ce signe de l'absolument *incalculable*, irréductible aux conditions de quelque savoir que ce soit, que se produit ici la rencontre entre le plébéien et le philosophe : non seulement le premier s'est emparé de l'écriture comme Prométhée s'est emparé du feu, mais il a, s'arrachant aux pesanteurs de son destin immémorial de quasi-animal rivé à sa glèbe (Jean-Pierre Peter-Jeannne Favret), produit ce texte qui échappe à toute tentative de classification ou réduction aux conditions d'une interprétation quelconque – un bloc d'écriture que sa « beauté » (mais on est ici, sans que cela soit dit, davantage dans le

domaine du sublime que dans celui du beau) protège contre toute espèce d'appropriation ou de domestication.

La relation qui s'établit ici entre le « professeur », l'intellectuel et la figure plébéienne (indissociable ici du crime) n'est pas de l'ordre du simple *intérêt* ; elle découlerait plutôt d'une sorte de *rapt*, de « douce violence » que le plébéien exerce à distance, par l'entremise de son texte, sur le chercheur. Les termes employés par Foucault dans son introduction au volume collectif consacré à Rivière sont, de ce point de vue, sans équivoque :

« Soyons francs. Ce n'est peut-être pas cela [la perplexité des médecins face au cas Rivière, A.B.] qui nous a arrêtés plus d'un an sur les documents. Mais simplement la beauté du mémoire de Rivière. Tout est parti de notre *stupéfaction* [je souligne, A. B.] (...) Enfin et surtout, par une sorte de *vénération et de terreur* aussi peut-être pour un texte qui devait emporter avec lui quatre morts, nous ne voulions pas surimposer notre texte au mémoire de Rivière. Nous avons été *subjugués* [je souligne, A.B.] par le parricide aux yeux roux ».

Ce que décrit ici Foucault porte au delà de l'enjeu social, sociologique – la fascination ambivalente exercée sur l'intellectuel (l'homme de cabinet, l'homme de réflexion) par cette figure du peuple indocile, rebelle, indompté, marginal, sauvage qu'est le criminel extrême, le vagabond, l'homme des bas-fonds, l'émeutier, le pirate, etc. – une figure de l'action incandescente, de la négation exemplaire, de la différence sans compensation, de la transgression pure. La fascination (tournée ici en *vénération*) exercée sur le savant, le penseur, le professeur voué à la plus immunitaire des conditions par celui que son excentrement, sa défection ou sa violence vouent à la pleine exposition. En termes de zoologie sociale, Rivière est bien, pour le Professeur au Collège de France, l'homme *antipodique*, l'autre absolu. On voit poindre ici tout un imaginaire : en se

laissant *enlever* par l'auteur du crime le plus affreux doublé de l'auteur du texte le plus stupéfiant qui soit, incomparable, sans mesure commune avec quoi que ce soit (c'est là une définition du sublime, chez Kant), l'intellectuel échappe à son « enfermement » (dans la Science et les institutions du savoir), à ses protections statutaires, il est emporté (de bonne grâce, il en convient, même si ce mouvement s'associe à la *terreur*) vers un « dehors » énigmatique, une limite d'encre et de sang dont le « refus d'interpréter » hautement revendiqué nous dit bien qu'elle porte la marque de l'ineffable.

Il y a quelque chose de distinctement *sadien* dans cette façon dont le plébéien, figure ici de l'excès absolu et de l'emportement sans limite, s'empare du plus respectable des sujets sociaux et lui fait subir les plus délicieux des outrages. Ce *transport* que le rebelle, le criminel, l'insurgé, l'irrégulier, le dissident fait subir à l'intellectuel ou à l'artiste est l'un des flux impétueux qui ont traversé les sociétés occidentales dans les années 1960-70. La plèbe ensauvagée aux facettes multiples (par opposition au peuple encarté) comme l'hétérotopie constamment renouvelée, réintensifiée de la régularité bourgeoise et consumériste de ces années-là (l'hétérotopie sauvage contre l'utopie raisonnable : Raymond Aron et la convergence des sociétés industrielles, agrémenté de Jean Fourastié et l'émancipation par les objets techniques – c'est l'utopie dominante des années 1960, l'utopie comme fabrique du consensus « optimiste »).

Mais l'enlèvement du professeur par le parricide porte bien au delà de ces considérations « sociologiques ». Ce que Foucault laisse entendre ici fait ouverture sur une autre dimension, celle de l'Histoire : la plèbe, dans ses éclats de violence, ses mouvements spasmodiques d'échappée sauvage, avec les brèches qu'elle ouvre dans le cours des choses, du temps régulier et compact de la vie

administrée - la plèbe donne accès à un autre *récit de l'Histoire*, une autre rumeur du monde : saisie au ras de ces existences anonymes, infinitésimales, de ces éclats de voix rares et singuliers, comme des cris, c'est une autre modernité qui se dessine – guerres napoléoniennes boucherie et non épopee, nouveau Code civil mettant à mal, au plus profond des campagnes l'ordre et les hiérarchies familiales, monde sens dessus dessous dont Rivière se fait le témoin furieux, scandalisé, soulevé... Quelle qu'en soit la forme, individuelle ou collective, criminelle ou insurrectionnelle, le surgissement plébéien *fait brèche* et descelle – un contre-récit du présent y prend corps.

On remarquera que c'est du même type d'étonnement, de stupéfaction, de fascination que Foucault témoigne face au *geste* de Rivière et au soulèvement des masses iraniennes contre le régime du Shah. C'est bien que dans la *rumeur* formée dans et autour de ces événements de dimension si différente, un élément demeure constant : l'autre visage du contemporain s'y donne à voir, une contre-généalogie du présent s'y enracine. Le chercheur y trouve l'impulsion pour de nouveaux diagnostics : émergence de nouvelles formes de savoir-pouvoir, de nouvelles configurations dans les agencements de pouvoir réfractée dans le prisme de l'affaire Rivière, avènement d'une époque des soulèvements (plutôt que des révolutions) dévoilé par l'explosion de la « poudrière iranienne ». La fascination et la stupéfaction sont le pendant affectif, du côté de celui dont le métier est de *diagnostiquer le présent*, de la capacité de déplacement ou de révocation des évidences que manifeste l'événement indissociable d'un surgissement plébéien. En mettant en avant ces affects forts, Foucault énonce ce qui constitue la limite de la position analytique du chercheur : il faut bien que la recherche passe par ces phases de *dessaisissement* et *d'intensification* qui sont, pour le

chercheur, des moments de désubjectivation où s'abolit toute distance entre le sujet « cherchant » et l'objet de la recherche, il faut bien ces effets du hasard et de la rencontre, pour que la philosophie organise ses lignes de fuite hors des terres balisées de la « science grise », soit emportée par de nouveaux flux, de nouvelles sensations (le danger, entre autres) et énonce de nouveaux enjeux, propose une nouvelle donne.

On a là quelque chose comme un dispositif scénique de la production de la connaissance, de la véridiction qui se met en place, un dispositif dont le principe est au fond simple : la « nouvelle alliance » du savant et du plébéien. Une alliance *objective*, bien sûr, car le plébéien s'y trouve embarqué à son corps défendant. Pierre Rivière, quoique Foucault nous exhorte sans relâche à l'écouter plutôt qu'à le juger, à vénérer son mémoire (comme un texte sacré ?) plutôt qu'à l'analyser ou l'interpréter, occupe dans ce dispositif la place de la *voix humaine*, de la *voix qui crie* et dont les stridences font voler en éclat les parois de verre des sciences et pouvoirs constitués. Inversement, celui-là même qui lui assigne cette place demeure, quoi qu'il en dise, du côté du *logos* – non pas du discours savant qui dissèque, analyse et rend ses jugements, mais du moins d'une parole ordonnatrice qui, dans le dispositif scénique, opère les justes répartitions...

En même temps, la démonstration est irrécusable : pas de *science nouvelle* sans *ravissement* ni extase – sans sortie de soi.

Pour une part essentielle, donc, la *bataille* qui s'annonce là va consister à défendre l'espace dans lequel se fait entendre la puissance de déplacement de cette voix, de ces voix, contre les prétentions et les appétits des savoirs et des pouvoirs conquérants – médecine, psychiatrie, psychanalyse. Cet affrontement a le *discours* pour milieu – bataille des discours. Il va s'agir de proclamer que ce que donne à entendre la voix, le cri du

plébéien – mais tout autant son geste ou la suite de ses gestes – se tient dans son principe même *hors d'atteinte* des dispositifs de saisie, d'interprétation, de diagnostic et de jugement de ces taxidermistes et réducteurs de tête. Une sorte de territoire sacré de la parole irréductible, de l'acte absolu, de l'événement qui tranche dans le vif de l'Histoire (le soulèvement iranien) est décrétée, proclamée. Les « psys » donc, n'ont *rien à dire* de Rivière – son crime et son mémoire –, tout comme les décodeurs de l'événement iranien armés de leurs grilles conventionnelles (marxiste, occidentaliste, etc.) demeurent perplexes face à l'éigma de l'inépuisable énergie spirituelle qui porte ce soulèvement peuplé de martyrs davantage que de stratèges et de héros.

« Mon désir secret, bien sûr, écrit Foucault, c'était d'entendre sur cette affaire Rivière les criminologues, psychologues et psychiatres tenir leur habituel et insipide discours. *Or ils ont été littéralement réduits au silence* [ je souligne, A. B.] : il n'y en a pas un qui ait pris la parole pour dire : ‘Voilà en réalité ce que c'était que Rivière, moi, maintenant, je puis vous dire ce qu'au XIX<sup>e</sup> siècle on ne pouvait pas dire’ (à part une sotte, une psychanalyste, qui a prétendu que Rivière était l'illustration même de la paranoïa chez Lacan...). Et, à cette exception près, personne n'a parlé ».

Il est donc tout à fait intéressant de voir comment le plébéien va servir de relais et de truchement à un règlement de compte (la vivacité du ton montre que l'expression n'est pas, ici, excessive) avec les prétentions hégémoniques de ces savoirs récents arc-boutés sur leurs prétentions scientifiques et leur assurance d'être en progrès constant. Cette sorte de *condition d'immunité* ou d'intangibilité que Foucault attribue au mémoire de Rivière comme à son acte enclos dans son propre secret et in-interprétable vont seconder une critique en règle des prétentions sans bornes des disciplines et des sciences dites humaines à

réduire tout phénomène humain aux conditions de leurs grilles et schèmes d'explication – le plus souvent par réduction et classement. Cet « argument » survient en renfort du vaste dispositif archéologique et généalogique que Foucault a mis en place peu à peu et qui, pour ce qui concerne ce que l'on pourrait appeler *le siècle de Rivière*, se concentre sur toutes les « machines » de savoir et de pouvoir auxquelles celui-ci, après son crime, a eu affaire : la prison, la clinique, la justice pénale, l'expertise psychiatrique...

On remarquera cependant que, dans ses différents textes et commentaires de l'affaire Rivière, Foucault ne va jamais *au bout* de l'argumentation destinée à placer le parricide hors d'atteinte des réductions « psys » et autres ( c'est un historien, Philippe Lejeune, qui, plus d'une décennie après la publication de *Moi, Pierre Rivière...*, se livrera à l'attaque la plus violente, un véritable réquisitoire, contre le dispositif mis en place par Foucault dans ce texte et qui, selon lui, vise toutes les sciences sociales). En effet, ce que Foucault suggère, sans l'énoncer distinctement, c'est tout autant que les supposés *spécialistes* sont muets face au texte et au crime de Rivière parce qu'ils en perdent leur latin (ou leur allemand freudien) que le fait qu'ils se trouveraient face à un *domaine sacré* qui leur *interdirait*, de par ses propriétés et son statut propres, toute espèce de commentaire ( de fait, il y a bien eu toute une glose « psy » autour de l'affaire Rivière et destinée, précisément, à transformer l'affaire en « cas » et donc, ce qu'énonce au fond Foucault est une sorte de condition prohibitive, de *Noli eum tangere* dont le fondement ultime et naturellement imprononçable est la sacralité, le *sacer esto* qui s'attache au nom de Rivière en tant qu'il est l'auteur et du crime et du texte.

On n'a donc pas affaire ici simplement à la mise en place d'une « alliance » singulière entre le savant énergumène et le plébéien

sans cause mais à une véritable *sacralisation* du second par le premier qui, pour être subreptice, n'en est pas moins constante.

Si l'on se rallie à la définition du « plébéien » proposée par Deleuze dans *Difference et répétition* - « l'homme sans nom, sans famille, sans qualités, sans moi ni Je » (p. 121), alors on dira que la paradoxale entreprise de Foucault, avec ce séminaire de 1972-73 et les « effets » divers qui en découlent, consiste à *restituer son nom* à cet homme de poussière dont le nom s'est perdu, enseveli sous des tonnes d'archives judiciaires – tout en lui conférant le statut de messager et témoin disloqué de tout ce peuple sans nom des « sans famille, sans qualité ni moi ni Je » (la promotion de Pierre Rivière dans le rôle de porte-voix de tous ces « humbles » silencieux ou plutôt *silenciés*, réduits au silence, est particulièrement distincte dans le texte de Jean-Pierre Peter et Jeanne Favret, « L'animal, le fou, la mort ». Au reste, le titre même imaginé par Foucault et ses collaborateurs pour le livre collectif issu de leur séminaire « Moi, Pierre Rivière... » en dit assez long sur ce dessein de restitution de son nom à l'homme sans nom. Ce nom même qui va tendre à devenir, dans le combat que Foucault engage à l'occasion de cette recherche, *l'emblème sacré* sous lequel se conduit cette campagne.

Cette tentative doit bien sûr être rapprochée d'analyses que Foucault développe dans d'autres textes et qui tournent toutes autour de ce même motif – *la plèbe n'hérite pas*, car ce qui la distingue radicalement du peuple organisé, reconnu, inclus, c'est ce déficit permanent du côté des noms propres qui l'empêche de faire trace et récit, d'« entrer dans l'Histoire », c'est-à-dire dans le champ de la mémoire collective, en jalonnant une topographie narrative (en forme de restitution plutôt que de conservation ou préservation) du nom de « ses » héros, martyrs et grands hommes comme le fait la

bourgeoisie, comme le fait le mouvement ouvrier (le peuple « inscrit »). Les vaincus, dit Foucault, les hommes infâmes, la masse plébéienne infiniment variable, la poussière humaine habitent le temps et la durée sur un mode singulier, hétérogène à celui qui est propre aux autres figures du peuple ou espèces populaires – ils passent, emportés par le flux perpétuel, quand bien même ce serait de leurs côté que se déplient souvent les puissances qui ébranlent le monde et déplacent les choses – la prise de la Bastille n'est-elle pas, dans son déroulement même et avant de devenir l'événement fondateur par excellence une *émeute plébéienne* ?

Comme le savent tous ceux qui se sont intéressés à cet l'événement que Foucault associe au nom de la plèbe, le massacre par la police parisienne des Algériens manifestant dans Paris le 17 octobre 1961, la restitution du nom des victimes est, dans un tel cas, tâche pratiquement impossible – leur nombre même demeure inconnu et ce régime d'indistinction contraste de façon saisissante avec la façon dont la manifestation de Charonne qui se déroule quelques mois plus tard, trouve ses conditions d'inscription dans la mémoire collective des communistes et du peuple antifasciste : les victimes de la violence policière sont honorées comme des martyrs, leurs visages et leurs noms sont publiés et un récit commémoratif prend corps dès le lendemain de l'événement dit « tragique ».

D'une certaine manière, les deux interventions de Foucault dans le volume *Moi, Pierre Rivière...*, et plus distinctement encore les commentaires de Jean-Pierre Peter, appréhendent le geste de Rivière comme une sorte de *soulèvement*. Dans la mesure où le propre de tout soulèvement plébéien, quels qu'en soient les ressorts et les formes, est d'être *criminalisé* à outrance par l'autorité et les gens raisonnables, le champ découpé par le geste ou l'action plébéien(ne) pourra inclure aussi bien un parricide comme Rivière qu'un anarchiste comme Ravachol

ou, plus près de nous, un émeutier des cités. C'est en ce sens que Rivière, en tant qu'il est un criminel maximal, un quasi-animal pour certains, un pauvre fou pour d'autres, peut être appelé à *témoigner envers et contre tout* de la condition plébéienne et ceci dans sa position d'exception même, celle d'un auteur qui « double » son attentat contre l'ordre familial d'un texte ; d'un plébéien, donc, qui, s'arrachant à la malédiction du silence immémorial et de la plainte inarticulable, *dépose*, façonne ce bloc d'écriture « perdu » que Foucault, archéologue de la condition plébéienne, exhume. En pratiquant cette opération de restitution à Rivière de son nom, de son nom d'« auteur », Foucault, ironiquement (lui qui a si ardemment contribué à déconstruire la monarchie autorale) énonce le principe d'un autre régime d'écriture de l'Histoire – une écriture, un récit à l'occasion desquels la plèbe sortirait de l'angle mort dans lequel elle est coutumièrement confinée.

Ayant, littéralement, libéré Rivière des mains des « psys » en raillant la prétention de savoirs de même provenance à percer à jour son mystère, ayant récusé le couple interprétation-diagnostic et opposé les *puissances* du texte de Rivière qui, littéralement, réduit toute cette clinique ou post-clinique bavarde, au silence – Foucault n'en doit pas moins *dire quelque chose* à propos du mémoire et de son enchaînement au crime ; sa recherche ne peut en rester à un pur travail d'exhumation et de restitution d'un geste et d'un texte destinés à être ensuite *contemplés et adorés* dans un silence d'église... A défaut de prétendre « expliquer », « interpréter », il n'en va pas moins *commenter*, selon sa grille propre l'affaire Rivière. Et cette lecture est singulière : « Je crois, dit-il, qu'il faut le comparer à Lacenaire qui a été exactement son contemporain, et qui, lui, a commis tout un tas de petits crimes moches, en général ratés, pas glorieux du tout, mais

qui est arrivé par un discours, d'ailleurs fort intelligent, à faire exister ces crimes comme de véritables œuvres d'art, à faire exister le criminel, c'est-à-dire Lacenaire, comme étant *l'artiste même* [je souligne, A.B.] de la communauté ».

On le voit bien ici : après avoir récusé si violemment le *réductionnisme* des interprétations « psys » du supposé « cas » Rivière, Foucault oppose bien sa propre *lecture* de tout ce qui s'attache à ce nom propre et il ne serait pas tout à fait insoutenable de dire que la distinction entre interprétation et lecture est ici casuiste. Aux diagnostics voués à l'échec des « psys », Foucault oppose une intuition laquelle nourrit à son tour une conviction : celle de l'existence d'un *pacte secret* entre le crime et l'écriture, celle de la transfiguration du criminel dès lors qu'il s'impose comme le narrateur de ses propres crimes et oppose ses propres récits à ceux de l'autorité ou des différentes autorités appelées à le juger – la Justice, bien sûr, mais aussi l'opinion publique, l'idole montante des temps modernes. Le crime qui parle, qui s'écrit, le sujet criminel qui se constitue dans son opposition à l'ordre et la loi en agençant un récit autour du crime et en élaborant son propre « moi » ou « soi » criminel – ce sont là, pour Foucault, les linéaments de conduites de résistance aux conditions des pouvoirs-savoirs modernes. En mettant son crime en récit, en décrivant les circonstances, les impulsions, les dispositions qui l'ont conduit au crime, le criminel se soustrait à sa condition d'objet du savoir médical ou psychiatrique, du discours des juges et du cérémonial de justice, de la glose journalistique... Il se *désobjective* en se subjectivant activement comme voleur, assassin, bandit, etc. Ce faisant, il produit un trouble majeur, car le fait même qu'il s'établisse dans la position du narrateur *fait trembler* les catégories dans lesquelles les pouvoirs et les savoirs, la police du monde, l'enferment : comment un quasi-animal, un monstre bestial, un insensé, un demeuré, un être de la marge et

de la limite peut-il donc être *aussi* celui qui impose sa version des choses, sa position singulière par cette prise d'écriture ?

La plèbe, ou plutôt le plébéien se voit en quelque sorte assigner une « mission » : celle de dévoiler *l'envers des choses*, le revers caché des rapports sociaux, des « belles histoires » du passé, des institutions politiques, familiales et autres. On remarquera que, même si Foucault rejoint ici un motif en vogue dans les années 1970 – celui des « voix d'en-bas », de l'expérience sociale et historique des humbles, voire du plus grand nombre, refoulée par le récit du monde biaisé qu'imposent les élites (un motif qui trouve alors, par exemple, son point d'ancrage dans la remarquable collection « Actes et mémoires du peuple » dirigée par François Maspero), il s'en sépare sur un point essentiel : l'horizon de son pacte avec la plèbe n'est pas la *mémoire collective*, la réhabilitation des foyers, lieux, milieux de mémoire refoulés, stigmatisés, déniés, la récupération de trésors perdus du passé, mais plutôt, distinctement, la *politique au présent*.

A supposer que l'on puisse nommer « sauvetage » l'entreprise conduite par Foucault en relation avec Pierre Rivière, celle-ci est d'une autre espèce que celle qui consiste, dans les mêmes années, à « sauver » la mémoire de telle tradition de pêche hauturière en voie de disparition ou celle de telle forme de vie des terroirs ensevelie déjà sous le limon de la modernisation des campagnes. On le voit bien lorsque Foucault oppose le mémoire de Rivière en tant qu' « *expression paysanne* » à la « littérature paysanne » du XIX<sup>e</sup> siècle, que ce soit sous la plume de Balzac ou de Zola. Pour lui, l'écriture à *contretemps* de Rivière a quelque chose de directement politique, dans son intempestivité (*Unzeitmässigkeit*) même. Projeter ce texte sur la scène du présent a donc une fonction politique. On le voit bien, d'ailleurs, là où le film de René Allio vient s'agencer sur le livre « animé » par Foucault : il s'agit bien, avec le film, de

prolonger et amplifier les effets politiques attendus du livre. Ainsi, le choix de confier les rôles principaux à des gens du peuple, à des paysans issus du même « petit pays » que celui de Rivière est un geste politique que valide Foucault : « C'était *politiquement* [ je souligne, A. B.] important de donner aux paysans la possibilité de jouer ce texte paysan ». Les paysans mobilisés pour le film d'Allio vont donc *occuper* ou si l'on veut *usurper* la place du comédien professionnel, un artiste en titre, de la même façon que Rivière usurpe la place du scribe autorisé, qu'il soit médecin, journaliste ou greffier. De cette usurpation programmée par Allio, complice de Foucault, sont attendus, dans le présent, de nouveaux « troubles » : le film *ouvre* une scène politique sur laquelle il est question non seulement de cette « espèce de noeud entre l'écriture et le meurtre qui est formidable », mais plus largement du peuple – de ses modes d'irruption, d'incarnation, des ses *éclats et de ses stridences*.

N'oublions pas que l'ensemble du dispositif mis en place par Foucault et ses collègues autour de l'affaire Rivière constitue pour nous un matériau de première qualité pour réfléchir sur les enjeux, les apories et les promesses (mais oui...) du *populisme* ou, plus exactement de ce que Ernesto Laclau appelle *la raison populiste*.

Reprendons. Le dessein de Foucault n'est aucunement de faire de tout ce qui se subsume sous le nom de Rivière l'élément d'un patrimoine, d'un culte mémoriel. Il est de ressaisir un événement surgi dans la sphère non pas de la grande Histoire, voire de l'universel mais dans celle de l'infinitésimal, un « micro-événement », pour en faire un ferment, un principe actif susceptible de nous bousculer, nous transformer, de faire émerger de la différence créatrice dans nos relations à nous-mêmes, à notre temps, à l'Histoire... « Notre inconscient, écrit-il, est fait de ces millions, de ces milliards de petits

événements qui, petit à petit, comme des gouttes de pluie, ravinent notre corps, notre manière de penser, et puis le hasard fait que l'un de ces micro-événements a laissé des traces et peut devenir une espèce de monument, un livre, un film ». C'est, conjointement notre rapport à nous-mêmes et à l'Histoire qui, sous l'effet de ce « ravinement » se trouve transformé – placé sous le signe du multiple plutôt que de l'un, du dispersé plutôt que du rassemblé, du bas plutôt que du haut, de l'aléatoire plutôt que du nécessaire... En ce sens, le projet énoncé par Foucault d'écrire « des histoires » de « la poussière » serait ce qui s'oppose, presque terme à terme, à celui de placer le récit de l'Histoire sous le signe des « grands » événements et de la vie des hommes illustres. Est-il besoin de souligner longuement ici l'affinité élective de cette posture avec celle qui inspire les Thèses sur le concept d'histoire de Benjamin ? Est-il besoin d'insister beaucoup sur le fait que c'est ici une machine de guerre contre les formes les mieux légitimées du savoir universitaire qui se met en place (comme on le voit ici, si les « psys » sont les adversaires désignés, ils ne sont pas les seuls).

On le voit bien ici : l'argumentation de Foucault est prise dans un double mouvement : d'une part, il « convoque » le plébéien et la plèbe pour les engager dans des « batailles » et en faire les référents de combats dans lesquels il s'engage, dans le présent et dont les enjeux sont massifs, sinon compacts : les formes du savoir, les relations entre pouvoir et savoir, l'écriture de l'Histoire... Mais inversement, il s'établit, lui, en relation avec ces micro-événements plébériens voués à l'oubli, cette plèbe vouée au silence, coupée de toute puissance de transmission, dans la position du *témoin*. Par ses écrits, ses choix d'enquête, il va témoigner de ce que des *voix* surgissent bien de cette poussière humaine, des voix qui ne sont pas de purs cris ou imprécations, des voix qui donnent à entendre *en dépit de tout* ce monde voué

au silence – ou plutôt au défaut d'écoute (la plèbe est moins muette, mutique qu'*inécouteé*).

C'est ici qu'il conviendra de se rappeler que, pour Foucault, la position de « témoin de... » est indissociable des conditions de modernité, de l'avènement du sujet majeur sommé de se tenir à la hauteur des injonctions que lui adresse son époque. C'est toute la problématique du *spectateur engagé* de la Révolution française qu'il reprend à Kant. Ce que suggéreraient l'« engagement » de Foucault auprès de Rivière est donc distinct : répond effectivement aux réquisits de notre époque (de notre actualité) celui qui s'y porte témoin du plébéien et de la plèbe.

C'est là, naturellement, une position politique autant que philosophique qui trouve son écho tout particulier dans les années où elle est proférée – une époque dans laquelle, à la suite de Mai 68, de nombreuses énergies intellectuelles se conjuguent et se dispersent en même temps, à la recherche d'une figure d'un peuple rajeuni, ingouvernable et réarmé de ses puissances immémoriales – par opposition au peuple pacifié, domestiqué, discipliné que guident les partis politiques de gauche et les appareils syndicaux. Par opposition aussi, a fortiori au *peuple national* (et indissociablement impérial) de la bourgeoisie gaulliste. Un peuple qui, pour Foucault, ne peut revenir dans ce présent (éternel retour...) que ré-ensauvagé, peuple du dehors ou du moins des bords de la vie policée et administrée, insaisissable, peuple de violence et d'intensités – peuple *plébéien*.

Ce qui caractérise Foucault dans cette configuration « gauchiste » (mais c'est là un nom de code tout à fait réducteur, une invention péjorative, d'ailleurs, des appareils réformistes, des staliniens), c'est, en plaçant la figure du plébéien sous le signe du « singulier », de l'« extraordinaire » en même temps que du « minuscule », de tracer quelque ligne de séparation que ce soit entre violence criminelle et violence politique, entre le

parricide paysan, le délinquant récidiviste et homicide et le militant, le combattant, le résistant non embrigadé et contrôlé par les grands appareils politiques. Ce refus de distinguer la délinquance de l'action politique distingue à son tour Foucault de tout un gauchisme « responsable » (les trotskistes, certains maoïstes...) et le rapproche de la tradition anarchiste.

C'est que, pour lui, ce qui importe dans une action de la plèbe, avec un geste plébéien, c'est son *éclat* et leurs puissances de dévoilement. Or, cette force, cette capacité, on la retrouve aussi bien dans le crime d'un Rivière, ceux d'un Lacenaire ou, dans les années 1970, les casses d'un Livrozet ou d'un Knobelspiess, la cavale d'un insoumis que dans la propagande par l'action mise en œuvre par les anarchistes et certains maos après 1968. Rivière, sous cet angle, c'est le témoin d'une histoire sanglante, hyper-violente qui masque ce trait sous les rhétoriques enrubannées de l'épopée et de la conquête ou, plus tard, de la démocratie. Grâce à lui (et quelques autres...), écrit Foucault, « Napoléon ou La Rochejacquelin prennent place [dans les gazettes, A.B.] à côté des brigands ou des chauffeurs, les officiers patriotes à côté des naufragés anthropophages ». Mais l'éclat du crime de Rivière comme geste plébéien, c'est autre chose aussi : ce qui vient témoigner de l'émergence, en son temps, d'une nouvelle figure de la loi telle qu'elle impose à tout un peuple des campagnes des bouleversements, des conditions auxquels celle-ci n'est guère en état de faire face – c'est toute la tragédie du Père Rivière, figure d'un patriarcat révoqué par le nouveau Code civil de 1832. Pierre Rivière, c'est l'homme de poussière sur lequel s'abattent les conditions de la nouvelle tragédie paysanne : « Au fond, écrit Foucault, la tragédie du paysan, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était peut-être encore la faim ? Mais, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle et peut-être maintenant encore, c'était, comme toute grande tragédie, la tragédie de la loi, de la loi et de la terre ». Pierre,

c'est donc le témoin tragique de l'empire inassumable de cette loi, et de l'impossibilité d'articuler, de donner à entendre les litiges que suscite cette nouvelle législation. Le *défend* qui oppose l'homme de poussière à la loi est donc ici le creuset du crime. Du coup, les rôles du criminel et de la victime deviennent indissociables, comme ceux de l'accusé et du plaignant (le mémoire énonce une longue plainte) et comme ceux enfin du monstre et du héros ou du martyr (le mémoire évoque les rêves de grandeur et les idées de gloire qui accompagnent la préparation du crime – Pierre se voit, sacrifié sur l'autel de la tyrannie, en Charlotte Corday).

L'homme de poussière sorti du rang pour engager son action d'éclat, quelle que soit la confusion dont celle-ci s'entoure, est doté d'une sorte de capacité déictique magique : son geste montre, exhibe le caché, il en expose l'incommodeante vérité. Cette capacité rejette à l'arrière-plan les disparités entre le « pauvre fou », le combattant aux pieds nus, le perceur de coffres-forts, le déserteur, la pétroleuse, etc. – ce qui importe en premier lieu, c'est bien cette puissance *véridictionnelle* d'une action ou d'un geste plébéien.

Irait-on jusqu'à dire que le plébéien inspire à Foucault quelque chose comme une *philosophie de l'Histoire* ? Assurément pas au sens d'une métathéorie de l'Histoire universelle, mais simultanément, la tentation de la « généralité » n'est pas loin. Par exemple, lorsque Foucault écrit, dans « Les meurtres qu'on raconte » : « En apparence, les deux séries [celle des « grands événements », comme la Révolution et les batailles impériales et celle des crimes de tout poli, A. B.] s'opposent comme le crime à la gloire, l'illégalité au patriotisme, l'échafaud aux fastes de l'immortalité. La mémoire répond de l'autre côté de la loi [je souligne, A. B.] à la renommé honteuse des assassinats. Mais, en fait, elles sont si voisines qu'elles sont toujours prêtes à s'entrecroiser [je

souligne, A. B.]. Après tout les batailles inscrivent la marque de l'histoire sur des égorgements sans nom ; tandis que le récit fait des morceaux d'histoire à partir de simples affrontements de rue (...) *Le meurtre est le point de croisement de l'histoire et du crime* [ je souligne, A. B.]. On retrouve là les éléments d'une thèse présentée par Foucault sur un mode archéologique dans le cours *Il faut défendre la société* : la bataille comme référent majeur et modèle de toute politique ( la bataille plutôt que la guerre, Philippe Chevallier a insisté à bon escient sur ce motif). Mais ici, en affirmant que « le meurtre est l'événement par excellence », Foucault franchit un pas de plus – non seulement l'événement est déporté du côté de l'abject, de l'immoral, du crime ( on ne voit guère comment, selon cette approche, un quelconque événement pourrait servir à l'édification des jeunes générations - ou alors à la manière dont les « leçons » de Dolmancé, dans *La philosophie dans le boudoir*, servent à l'initiation d'Eugénie aux plaisirs du sexe..). Le meurtre, crime-roi, hyperviolent et sanglant, en tant qu'il défie la loi, ou alors se situe « en deçà ou au-delà, au-dessous ou au-dessous d'elle », tendrait à devenir la matrice et le modèle de l'événement historique... On comprend mieux ici, par exemple, la façon dont Foucault, dans certain échange avec des « maos » et non des moindres, se prononce en faveur de la Terreur de 1793 contre les présumés « tribunaux populaires » des années 1970...

L'événement est violent, le sang et le meurtre l'accompagnent comme son ombre et, du point de vue du *pouvoir*, des enjeux et stratégies de pouvoir, le meurtre est *neutre* : tantôt il est « avec lui » et tantôt « contre lui ». Le pouvoir est intrinsèquement violent, comme l'est l'émeute plébéienne qui se dresse contre lui. Et la ligne d'horizon de cette violence n'est pas la simple contrainte par intimidation ou empêchement - c'est le meurtre. On pourrait détecter ici quelque

chose comme une *tonalité maistrienne inversée* - Foucault ne célèbre pas le pouvoir absolu et son truchement, le bourreau, mais l'« énergie inversée », le geste plébéien qui lacère l'ordre politique ( symbolique...). Mais la loi dont il parle a déjà basculé du côté des normes, elle n'est plus celle du souverain défié par ce geste, mais celle des spécialistes, juges, médecins et autres observateurs qualifiés du trouble social et moral, soustrait la sphère théologico-politique « enchantée », et la violence qui s'abattra sur lui sera, conséquemment, celle de l'emprisonnement sans terme, pas celle du supplice.

Au temps de la modernité « grise », il deviendra toujours plus difficile pour le plébéien soulevé, pour le criminel d'exception de devenir, « des héros positifs de l'égalité » comme le sont Cartouche et Mandrin au temps de la monarchie absolue. Privé de son éclat immémorial, son geste devient comme un texte à déchiffrer, à reconduire à des régimes de vérité spécifiques : « On posait au geste-texte de Pierre Rivière une triple question de vérité : vérité de fait, vérité d'opinion, vérité de science. A cet acte discursif, à ce discours en acte, profondément engagé dans les règles du savoir populaire, on appliquait les questions d'un savoir né ailleurs et géré par d'autres ».

La « bataille » dont le meurtre, dans ses associations avec la condition plébéienne, est la manifestation spasmodique ne se livre pas, comme telle, au premier regard. Elle est, de ce point de vue, toute différente de la « guerre des classes » dont Marx présente les fondements économiques, les formes sociales et les manifestations politiques. Elle est, dit Foucault, « sourde », « obscure ». Elle ne se donne pas à voir dans la transparence, la pleine visibilité d'un affrontement en rase campagne entre deux adversaires nommables et clairement identifiés. Ce ne sont pas deux « partis », deux « causes » qui s'opposent pour la raison qu'énonce

avec force le texte de Jeanne Favret et Jean-Pierre Peter « L'animal, le fou, la mort » : plus la plainte du « rustre » (assimilé ici à l'« indigène » des conquêtes coloniales – le crime de Rivière est contemporain du commencement de la colonisation de l'Algérie et, conséquemment, l'ombre de Frantz Fanon pèse sur le texte de Favret et Peter...) a « l'intolérable », l'« invivable » pour objet , plus elle enfonce ses racines dans l'immémorial de la malédiction paysanne – et moins elle est *articulable* comme telle. On touche là un point nodal de la *subjectivité plébéienne*.

Pierre, dont, c'est, disent Favret et Peter, le « rire perpétuel » (et non pas une plainte énoncée en due forme) qui témoigne de ce qu'il y a de l'intolérable, de ce que cet invivable est le destin de ces « humbles » - Pierre est, du coup, le témoin de ce qu'il y a non seulement conflit, litige, tort subi, guerre – mais surtout *du différend*. Lyotard vient ici prendre le relais de Foucault : l'éclat de violence, le meurtre flamboyant, le crime superlatif portent la marque de cette impossibilité de faire entendre une plainte légitime dans un espace public, de recourir à une instance arbitrale, d'espérer obtenir réparation. Ce n'est pas *n'importe quelle violence* qui vient enchaîner sur le différend tel que l'éprouve le plébéien assigné à sa condition de *tout autre*, « ce qu'il y a de plus Autre » (Favret et Peter) par son état de quasi-animalité aux yeux des patriciens et des gouvernants. C'est une violence non seulement vengeresse, vindicative, mais distinctement *apocalyptique* : *pereat mundus...*

L'irruption est le mode d'apparition du plébéien et de la plèbe, dont le propre est de *déchirer* la trame de l'Histoire, d'introduire, dans le cours des choses, un régime de scissions imprédictibles et de discontinuités. Mais « l'enjeu Rivière », tel que le réveille Foucault dans les années 1970 montre quelque chose de plus : les affinités secrètes mais distinctes de cet apparaître plébéien avec l'éternel retour.

Si, comme le dit Gilles Deleuze, « l'éternel retour est le même *du* différent, l'un *du* multiple, le ressemblant *du* dissemblable » (*Différence et répétition* p. 165), il apparaît distinctement que l'affaire Rivière, telle que la « réveillent » Foucault et ses collaborateurs dans les années 1970, est bien prise dans un tel mouvement : la redécouverte de la documentation s'y rapportant aux Archives départementales du Calvados enclenche tout un processus de « répétition » du différent – une bataille entre « savants », savoirs, pouvoirs, mais d'une tout autre espèce que celle de 1835 -, puis le film d'Allio enchaîne à son tour sur ce mouvement en redéployant/déplaçant les enjeux du chantier ouvert par Foucault dans un espace hétérogène au travail universitaire – le cinéma - , puis, des décennies plus tard, avec un film documentaire, intitulé, précisément, *Retour en Normandie*, Nicolas Philibert, assistant d'Allio sur le tournage de *Moi, Pierre Rivière...* revient sur les lieux du tournage et en interroge les acteurs non professionnels... Entre-temps, en mars 2002, un fait divers sanglant a défrayé la chronique – l'assassinat par Richard Durn de huit élus, à Nanterre, en pleine réunion du Conseil municipal, une action que nombre d'observateurs ont alors aussitôt rapprochée du crime de Rivière – même « pacte » de cette violence extrême avec l'écriture, même issue dans le suicide... Le multiple, le singulier et l'hétérogène sont les éléments du retour du *même* de la plainte inarticulable et de la violence (qui n'est aveugle que pour « les autres ») du plébéien.

Ce qui, sans doute, fascine Foucault dans de tels mode d'apparition, c'est leurs effets *paniques* (qu'aurait-il dit du 11 septembre 2001 ?) aussi bien que leur caractère rigoureusement *inappropriables*. D'une certaine façon, *Moi, Pierre Rivière...* (le livre) est un éloge de l'inappropriable plébéien tel qu'il résiste aux savoirs et aux pouvoirs modernes, aux disciplines et autres dispositifs de normalisation. D'un point de vue généalogique, on peut donc

déceler dans la « figure » Rivière quelque chose comme le linéament d'une *contremodernité*, un bloc ou un môle de résistance à tout ce qui fait de la modernité l'empire de la normalisation, l'âge des normes. Sur un mode spasmodique, la « figure » Rivière met en exergue, au point d'intersection de la folie et du crime, de l'immémorial paysan et de la loi, la résistance invincible de cette part de l'inappropriable (plébéien) aux conditions de la modernité. On y retrouvera tous ces personnages qui peuplent le « bestiaire » philosophique de Foucault ou peuvent, *ad libitum*, s'y ajouter – le monstre sexuel, le délinquant multirécidiviste, l'*outlaw*, le cannibale, l'infanticide, le tueur en série, l'ennemi public, le pédophile, le terroriste, etc. Autant de figures qui ont en commun de rompre l'encerclement du sujet contemporain par les dispositifs de normation et normalisation, de dessiner par des actions et des conduites inconcevables toutes sortes de lignes de fuite hors de l'ordre biopolitique. Pierre Rivière prendrait ici rang d'« ancêtre imaginaire » de ces irréguliers dont la puissance douteuse est de faire surgir le *dehors inconcevable* de la vie administrée dont nous sommes les sujets/objets plus ou moins tempérés et tempérants.

Dans *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Deleuze et Guattari disent : « Nous ne sommes pas responsables des victimes, mais devant les victimes ». Et, un peu plus loin, citant A. Artaud, ils ajoutent qu'il faut écrire *pour* l'illettré, parler *pour* l'aphasique, penser *pour* l'accéphale, ce qui, bien sûr, ne veut dire ni « à l'intention de... », ni « à la place de... », mais bien « devant », c'est à dire en prenant en charge la question du devenir, en prenant le risque de devenir autre, de devenir l'autre – le fou, l'aphasique, le criminel, l'animal... En découvrant donc qu'il y a bien de l'« animal » en nous, comme il y en a, c'est l'évidence pour les lecteurs des gazettes de l'époque, en Pierre Rivière. C'est peut-être bien dans la même

direction que nous incite à penser Foucault lorsqu'il nous porte à nous tenir *devant* Pierre Rivière – non pas que nous puissions être tenus comptables de ses crimes au sens moral et, à fortiori, juridique du terme, mais, tout simplement où il nous reconduit inexorablement à notre *propre* condition – un motif qui, chez Deleuze/Guattari va se rattacher à la « honte d'être humain ». Nous ne sommes pas responsables du nazisme, insistent Deleuze et Guattari, mais nous avons été corrompus par lui, comme l'ont été les survivants, comme le seront encore ceux qui naîtront bien des générations après. Le nazisme reste et restera le biais, l'un des biais, par lesquels nous accédons à cette « honte d'être humain », aux gouffres d'ombre qui nous fissurent et établissent l'« étranger », l'« autre », le « monstre » au cœur de nous-mêmes. La densité variable d'*Unheimlichkeit* qui nous habite. Dans le même sens, l'énigmatique éclat de crime de Rivière revient vers nous. Nous n'avons pas tué notre parentèle, nous ne le ferons pas, mais ce grand Autre est peut-être, avec Dolmancé, Mr Hyde, l'Alex d'*Orange mécanique*, une des figures de notre inconscient.

Nous tenir *devant* Pierre, c'est être face à nous-mêmes, à notre double plébéien – le plus souvent inassumé, inassumable.

**Alain Brossat Paris VIII**

### Bibliographie

Orientation biblio-filmographique  
Textes de Michel Foucault

*Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur, mon frère... - un cas de parricide au XIX<sup>e</sup> siècle présenté par Michel Foucault*, Gallimard/Julliard, coll. « Archives », 1973 (ce texte est disponible en Folio).

Textes disponibles dans les *Dits et Ecrits* : « Entretien avec Michel Foucault 'Moi, Pierre Rivière' », texte 180 ; « Pourquoi le crime de Pierre Rivière ? », texte 182 ; « Le retour de Pierre Rivière », texte 185 ;

« A quoi rêvent les Iraniens ? », texte 245 ;  
« Michel Foucault et l'Iran », texte 262 ;  
« Préface à *QHS* de R. KnobelSpiess »,  
texte 275 ; « What is Enlightenment ?,  
Qu'est-ce que les Lumières ? », texte 339 ;  
« Préface in S. Livrozet, *De la prison à la  
révolte* », texte 116 ; « La vie des hommes  
infâmes », texte 198.

Dossier « Le cas Pierre Rivière : pour une  
relecture » in *Le Débat* n° 66, sept-oct  
1991.

Gilles Deleuze : *Différence et répétition*,  
PUF, Epiméthée, 1968

Ernesto Laclau : *On Populist Reason*,  
Verso, London, 2005 (en français aux  
Editions La Découverte).

Joseph de Maistre : *Les soirées de Saint-  
Petersbourg*, La Colombe, Paris, 1960.

*Moi, Pierre Rivière...*, film de René Allio,  
1976.

*Retour en Normandie*, film documentaire  
de Nicolas Philibert, 2006

*Orange mécanique* (A Clockwork Orange)  
, film de Stanley Kubrick, 1971.